

305 EGA

**égalité
des chances**

pour tous les jeunes - maintenant!

CESUE ASBL
Centre d'Études sur la Situation
des Jeunes en Europe
LUXEMBOURG



Sommaire

Préface	04
Une convention?	08
Convention mai 2007	10
Convention novembre 2007	16
CGJL	24



préface



CGJL

**La conférence générale
de la jeunesse**

4

Environnement

Le Luxembourg aura-t-il
une plage en 2050 ?

Le dernier atelier de la Convention a été dirigé par les experts Mike Mathias (Cercle des ONG) et Birgit Engel (ASTM/Klimabündnis) et animé par Laurent Dura. Ils ont posé leur regard sur le changement climatique et les conséquences que celui-ci va entraîner.

Tout d'abord, il a été question de montrer aux participants ce qui est en train de se passer à cause de ce phénomène : augmentation des températures, changements dans la fréquence des précipitations et d'autres phénomènes naturels comme par exemple la désertification... Grâce à ces explications, les participants ont pu se faire une meilleure idée de ce qui se passe en ce moment et de ce qui va se passer dans non pas longtemps. Des discussions se sont alors enchaînées.

Par la suite, les jeunes ont eu l'occasion d'élaborer une séquence temporelle qui a non seulement tenu compte de cette même dimension, mais aussi de la dimension spatiale pour placer les conséquences du changement climatique si bien dans le long, moyen ou court terme et pour déterminer si leur impact allait être plus prononcé dans les pays du Nord (c.à.d. développés) ou ceux du Sud (c.à.d. en développement) de la planète. De même, ils ont eu la possibilité de signaler les pays responsables de ces conséquences en plus de ceux qui vont les subir.

Cet exercice a vraiment montré l'importance du phénomène du change

ment climatique et a permis aux jeunes de discuter sur ses conséquences et des possibles formes pour les pallier comme par exemple la réduction de la consommation d'énergie grâce à l'utilisation de nouvelles technologies.

Les jeunes ont de même plaidé pour l'utilisation des transports en commun, la consommation d'aliments biologiques ou une protection publique accrue des espaces naturels.





3

Participation

Mon opinion ne vaut-elle rien ?

L'expert de cet atelier, Marc Müller (4Motion), et la modératrice Taina Bofferding, ont commencé leur analyse du sujet en interrogeant les jeunes présents sur leurs expériences en ce qui touche à la participation. Il y a eu des témoignages dans les deux sens : des négatifs comme par exemple celui d'un jeune qui a fait le point sur le quasiment inexistant droit d'intervention des élèves dans les lycées, mais aussi des positifs comme un autre qui a raconté la création d'une organisation caritative dans une commune.

Suite à ce premier échange, les jeunes ont été invités à élaborer des définitions des mots « opinion », « égalité des chances », « engagement » et « participation ». Ils ont accompli leur tâche en s'accordant sur le sens qu'ils donnent à ces mots.

L'étape suivante a été la présentation du modèle « Échelle de participation » de Robert Hart qui, à travers ses échelons, décrit et analyse les différents types de participation. Par la suite, les jeunes ont dû classer leurs propres expériences dans l'échelle de Hart pour pouvoir dire si leurs décisions lors de leurs différents types de participation avaient été réelles ou influencées par d'autres éléments. Une intéressante discussion a commencé alors entre les participants sur la question si les élections et le droit de vote sont en fait à voir en tant que participation « pseudo » ou si l'on possède réellement un droit d'intervention.

Pour donner suite à l'intense matinée, l'après-midi était réservée à l'élaboration des revendications. Tous les jeunes ont accordé que l'on devrait offrir plus souvent aux jeunes la possibilité de pouvoir s'impliquer et participer aux décisions démocratiques. Pour ce faire, ils ont proposé de rendre obligatoires les commissions de jeunes, composées de jeunes, dans toutes les communes ainsi que d'inclure un quota de jeunes dans les listes des partis politiques aux élections.

La question de pourquoi les jeunes ne participent et ne s'engagent pas davantage au Luxembourg a servi pour clôturer un riche débat.

2

Éducation et travail

Jeunes - d'abord élèves
fainéants, après travailleurs
de deuxième classe?

Ce deuxième atelier à la thématique bien étoffée, a compté avec la présence de Alexandra Bertermes (LCGB) en tant qu'experte et de Tania Matias en tant que modératrice pour conduire les jeunes à travers la discussion.

La discussion principale a porté ici sur la réforme du système éducatif luxembourgeois et des conséquences éventuelles. Le regard a été mis sur la question linguistique puisque le bilinguisme du système est, selon les participants, à l'origine de beaucoup de problèmes. Ils ont considéré que la flexibilité serait une bonne façon de tenter de leur faire face : une diversification dans les niveaux linguistiques permettrait de mieux adapter le système aux besoins et capacités des élèves.

En addition au thème des langues, les participants de cet atelier se sont aussi occupé d'autres aspects de l'éducation au Grand-Duché comme le manque d'interactivité des cours où l'importance accrue qu'ils ont jugé, devrait avoir l'enseignement de la tolérance dans les programmes scolaires. De même, la mise en opposition luxembourgeois - étrangers et celle qui oppose enseignement classique à enseignement technique ont été jugées négativement et les participants se sont prononcés contre elles.

En ce qui concerne le travail, les discussions ont principalement porté sur la formation des jeunes travailleurs. Les participants ont trouvé qu'il est

nécessaire de proposer davantage de stages aux élèves des lycées mais aussi aux jeunes en dehors de ceux-ci, afin de leur donner la possibilité d'acquérir une formation pratique qui leur est très nécessaire pour leur insertion dans le marché du travail. La présence d'une meilleure orientation dans les écoles a été demandée ainsi que la fin des discriminations envers les jeunes travailleurs, desquels les patrons se méfient souvent.



1

Genre

Egalité entre hommes et femmes - le conte de fée du 21^e siècle ?

Annabelle Saffran (Service à l'égalité des chances entre femmes et hommes, Ville de Dudelange) comme experte et Pit Bouché comme modérateur, ont été chargés de conduire les participants de cet atelier où le concept, ou plutôt la revendication, d'égalité a été plus présente que nulle part ailleurs.

Les discussions ont, dès le début, touché les sujets qui préoccupent les jeunes filles mais pas exclusivement elles. En effet, aux inégalités dans le monde du travail et de la vie familiale, à la sous-estimation soufferte dans le monde éducatif ou à la violence contre les femmes, est venu s'ajouter la question du droit de garde des enfants en cas de divorce.

En ce qui touche à l'éducation, une sous-estimation des filles a été constatée en rapport avec les matières scientifiques. Socialement, les filles sont considérées comme non aptes pour ces sujets et regardées avec des grands yeux si elles étudient pour devenir ingénieur.

Dans le monde du travail, les statistiques sont claires : les femmes reçoivent, en moyenne, un salaire moindre que celui reçu par les hommes pour un même poste. Les participants ont considéré que l'on doit mettre fin à ceci pour égaliser la situation de tous. De même, lors de l'accès à un poste de travail, il a été jugé absolument injuste que les femmes doivent souvent avoir une qualification supérieure à celle des hommes. Ceci est à relier à la vie familiale où les femmes sont souvent les seules à

renoncer à leurs carrières professionnelles pour s'occuper des enfants. Beaucoup de femmes ne reprennent pas leurs postes après leur congé de maternité tandis que leurs maris continuent à travailler. La conciliation de la vie professionnelle et familiale devrait de ce fait être sérieusement envisagée afin de permettre aux femmes de reprendre leur travail après la naissance de leurs enfants mais aussi afin d'inciter les hommes à s'occuper davantage de leur famille.

Le thème controversé du droit de garde des enfants après un divorce a été également traité. Les participants ont, sur ce point, défendu les intérêts des hommes en revendiquant l'égalité des chances de ceux-ci avec les femmes pour obtenir le droit de garde de leurs enfants.

Les jeunes exigent l'égalité des chances pour tous les jeunes

Le 16 novembre 2007, a eu lieu la Convention des Jeunes «L'égalité des chances pour tous les jeunes – maintenant!» qui, comme la première édition en mai 2007, s'est inscrit dans le cadre de «l'Année Européenne de l'Égalité des Chances pour tous». La Convention s'est réalisée en étroite partenariat avec le Commissariat du Gouvernement aux Etrangers, coordinateur de l'Année européenne au Luxembourg, et le Comité Spencer.

Pour la troisième fois, des jeunes venant de tout le Grand-Duché se sont retrouvés dans la Chambre des Députés avec l'objectif de débattre, d'analyser et de formuler des revendications en rapport avec les sujets de la participation, l'éducation et le travail, le genre et l'environnement. Ces quatre domaines ont été traités dans un nombre égal d'ateliers qui ont été guidés par des experts et des modérateurs.

Les discussions ont été intenses si bien le matin que l'après-midi et les jeunes n'ont pas eu de doute par après pour poser toutes leurs questions et faire part de leurs revendications aux députés présents lors de la séance plénière finale.

Ces revendications et idées avec celles des Conventions des Jeunes précédentes («Ta parole contre les discriminations» et «L'égalité des chances et le rôle des médias»), on été rassemblées dans une «Charte de l'égalité des chances pour tous les jeunes» et un plan d'action (que vous trouverez dans les pages centrales de cette publication), afin de mettre en valeur l'importance de cette égalité des chances et pour assurer la mise en œuvre des projets y liés.



**convention
novembre 2007**

**égalité pour tous
les jeunes - maintenant!**

**égalité
des chances**

médias a généré des réactions particulièrement intenses.

Dans l'ensemble, les jeunes ont été d'accord au fait qu'il y a une trop grande dépendance entre les médias et l'économie. Les chiffres de ventes sont décisifs pour déterminer ce qui est important. Ceci fait que des thèmes concrets qui concernent les minorités passent à un deuxième plan. La publicité paraît aussi jouer un rôle décisif lors de la décision sur les contenus. Aux yeux des participants tous ces facteurs seraient la preuve que les médias ne sont qu'à mi-chemin de l'impartialité. De là viendrait le lien évident entre les médias et les partis politiques au Luxembourg. Les participants se sont montrés déçus surtout aussi par la nouvelle directive de l'UE qui doit autoriser le product placement. Ils voient plutôt la solution en tant que loi qui réduirait radicalement la publicité pour faire en sorte que la demande soit supérieure à l'offre de celle-ci. De cette façon, les clients voulant s'annoncer ne pourraient se permettre aucune prétention puisque l'espace disponible serait beaucoup plus grande. Contre l'évolution actuelle, les participants ont demandé une prohibition de la publicité dans les émissions pour enfants. Étant donné que les enfants sont un groupe de spectateurs vulnérable et facile à influencer, ils devraient être protégés de l'influence négative de la publicité. Evidemment, selon les participants, une telle séparation de médias et économie serait lente et difficile.

Les médias devraient arriver à avoir une fonction informative honnête. Les jeunes ont vu un chemin pour arriver à ceci dans les améliorations des aides à la presse qui pourraient contribuer à l'indé-

pendance financière des médias. Ceci serait surtout valable pour les plus petits journaux qui sont souvent, du fait du manque de personnel, thématiquement très restreints.

On ne devrait surtout pas oublier de donner la parole aux minorités culturelles, ethniques ou religieuses dans les médias pour éviter qu'un jour elles réclament violemment l'attention comme, par exemple, cela a été le cas des banlieues de Paris. Pour accroître la présence de la jeunesse dans les médias, les jeunes ont réclamé à nouveau une sorte de journal des élèves en tant que porte-parole et une plus grande présence de la jeunesse dans les émissions de radio et de télévision faits par des jeunes pour les jeunes.

L'école devrait aussi jouer un rôle décisif. D'abord, on devrait développer une offre d'éducation aux médias, si bien scolaire qu'extrascolaire, le plus tôt possible. D'autre part, un changement de mentalité devrait avoir lieu dans les écoles afin de développer l'esprit critique plutôt que l'apprentissage de connaissances par cœur. C'est seulement ainsi que les jeunes pourraient devenir compétents dans leurs relations avec les médias.

Les participants ont souligné la capacité de la musique pour jeter des ponts entre communautés différentes et lui ont opposé la peu parlante influence du pop. Les jeunes musiciens du Luxembourg devraient être encore plus soutenus pour qu'ils puissent s'établir plus facilement. En addition à ceci, il y a, en général, peu d'information sur la musique au Grand-Duché. De ce fait, les participants ont réclamé la création d'une plate-forme nationale de la musique.

4

Cinéma – le spectateur
face aux stéréotypes
et à la manipulation

Paul Lesch (critique de cinéma luxembourgeois) et Taina Bofferding se sont centrés dans leur atelier sur la représentation discriminatoire de certains groupes dans les films et la télévision.

Une courte introduction au langage du cinéma à travers d'exemples concrets nous a transmis une première impression de comment des personnages individuels et des groupes sociaux entiers peuvent, avec des moyens comme par exemple la musique et la lumière, être connotés péjorativement. Ceci peut donner naissance à des stéréotypes qui se répandent vite dans la société et qui sont, par après, difficiles de retourner. Grâce à des extraits de films choisis, nous avons pu nous faire une idée de quels groupes sociaux sont inclus dans ces représentations discriminatoires. À travers la possibilité de couper et de rassembler des morceaux de film, le spectateur peut facilement être manipulé.

La discussion a principalement porté sur l'origine de la discrimination et sur ses conséquences possibles. Dans un débat intense, les jeunes se sont retrouvés face à la question des frontières entre la blague et le mépris.

Les opinions ont mené la discussion jusqu'à la question de la présence individuelle de chaque minorité dans les médias. Est-il vraiment nécessaire aujourd'hui d'être très minutieux en faisant attention à ce que toutes les minorités soient représentées dans les médias? La question de si tout devrait être soumis à examen a réchauffé les esprits: la représentation des homosexuels dans les





2

Outils pour célébrer
la diversité

Cynthia Hornick (Radio 100,7) a dirigé cet atelier avec le soutien de Joachim Colyn comme modérateur.

La musique a été placée au centre du débat ainsi que la question de comment celle-ci peut jeter des ponts entre des gens et des nations particulières. Suite à une introduction sur les origines de la musique et sa signification, nous avons discuté, à travers des exemples musicaux concrets, sur les différentes facettes de la musique et sur comment elle peut être employée d'une façon adéquate afin de représenter la réalité ou de s'engager pour une affaire particulière. En ce point, c'est devenu clair pour nous qu'il nous manquait les connaissances nécessaires pour analyser les différentes manifestations musicales.

Si l'on parle d'égalité des chances, on ne peut pas oublier les jeunes musiciens du Luxembourg pour qui c'est souvent difficile de s'affirmer et qui ont besoin d'un soutien additionnel.

3

Le rôle des médias
dans l'intégration

Au Luxembourg, plusieurs nationalités différentes vivent ensemble dans un espace réduit. Au total, la part des habitants étrangers est de 43% ce qui témoigne du rôle très spécial que joue le thème de l'intégration dans le pays.

Comment se répercute alors ceci sur le paysage médiatique ? Laurent Moysse (La Voix du Luxembourg) et Roy Grotz (DNR) ont animé cet atelier qui s'est consacré à la question de comment les médias traitent ce multiculturalisme et comment ils peuvent contribuer à l'intégration des communautés étrangères.

Une analyse des langues couramment utilisées dans les journaux nous a conduit à faire connaissance du fait que la majorité de ceux-ci se maintiennent bilingues et que chaque article est seulement publié dans une langue. Selon notre constat, la langue luxembourgeoise y est trop peu présente.

D'un côté, le lecteur est accablé par la présence de la politique dans les journaux et de l'autre, viennent la culture et le sport qui sont trop maigres à nos yeux du fait que ces thèmes pourraient jeter des ponts entre les différentes nationalités. Si bien l'ouverture thématique comme l'utilisation des langues comptent lors de la décision d'achat de la part du lecteur.

Cependant, étant donné que les médias étrangers dans ses multiples formes sont bien représentés au Luxembourg, les étrangers y ont souvent recours mais, du fait de leur manque d'informations sur le pays, ils ne peuvent pas contribuer à l'intégration de ces citoyens non-luxembourgeois.

Les jeunes en discussion critique avec les médias

Suivant le succès de la Convention précédente (« Ta parole contre les discriminations », novembre 2006) et les demandes des jeunes, une deuxième Convention a eu lieu le 18 Mai dans la Chambre des Députés. Celle-ci s'est placée dans le cadre de « l'Année Européenne de l'Égalité des Chances pour tous » qui, au Luxembourg, était coordonné par le Commissariat aux Étrangers. En étroite collaboration avec ce dernier et en partenariat avec le Conseil National des Programmes, cette nouvelle Convention a rejoint la thématique de la précédente et s'est consacrée à la question du rôle des médias dans la discrimination.

Des dizaines de jeunes des différents lycées du pays nous nous sommes rendus dans les locaux de la Chambre des Députés avec le défi de, conjointement avec des experts dans l'un des quatre ateliers, rechercher, discuter et analyser d'une façon critique la question de la représentation médiatique de quelques groupes sociaux particuliers.

Ce forum ne devait pas seulement nous donner l'occasion aux jeunes participants de débattre sur les médias en tant que tels mais nous offrir aussi la possibilité de réaliser un échange mutuel, d'exprimer nos impressions sur les médias et de formuler des propositions d'actions concrètes pour les politiciens que nous avons présentées et discutées avec eux lors d'une séance plénière.

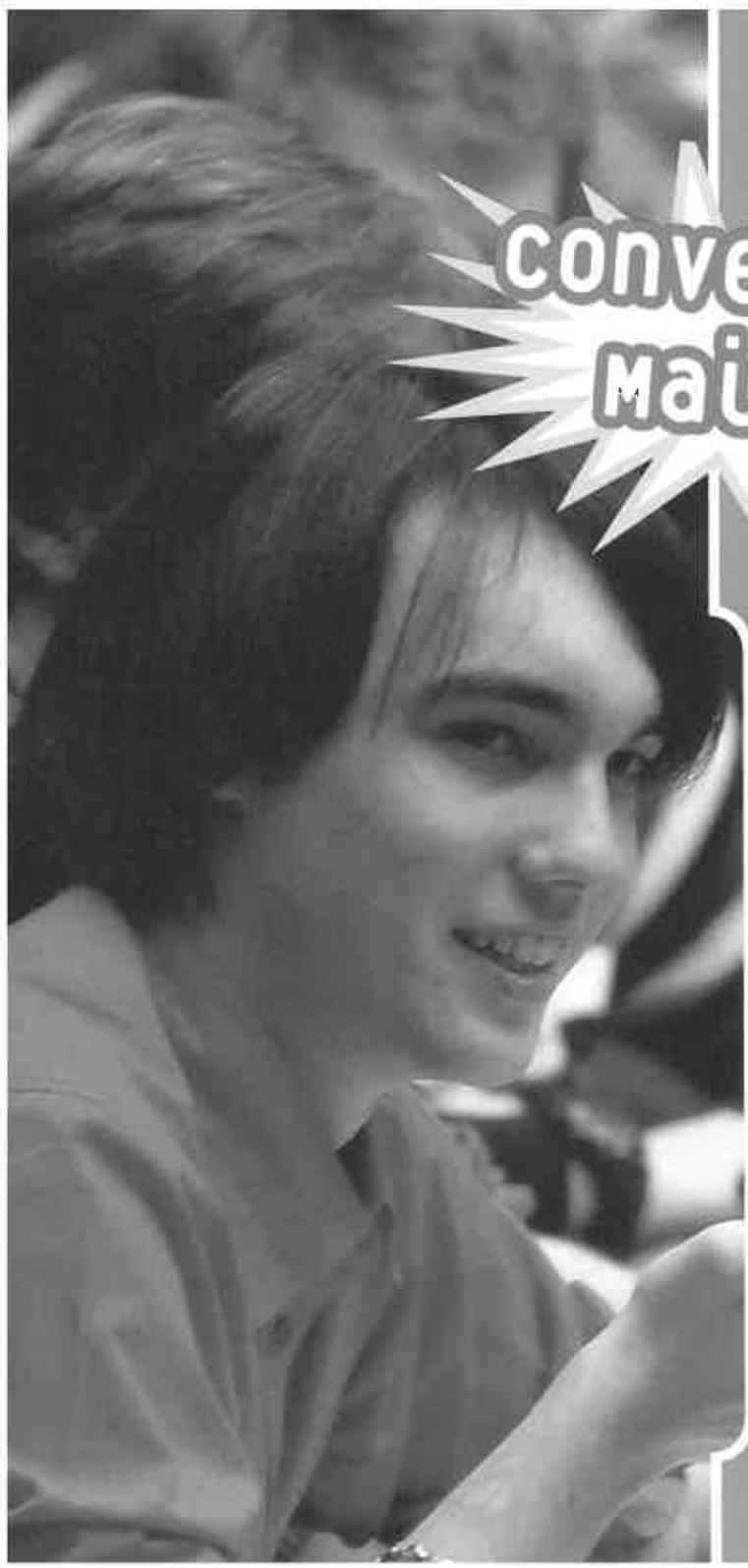
1

Les médias – à consommer avec modération ?

Cet atelier a été dirigé par Ady Richard (d'Wort) et Carole Schimmer (Radio 100,7) en tant qu'experts et par Luc Ramponi en tant que modérateur. M. Tom Krieps du Conseil National des Programmes a complété la table en rejoignant l'atelier comme partenaire de la discussion.

Après une introduction de la part des experts, le débat entre nous s'est lancé principalement sur la question de la trop souvent prétendue objectivité des médias. La question de si les médias peuvent en effet être 100% objectifs a entraîné des intenses discussions sur le rôle des journalistes lesquels, comme le reste des gens, sont inconscients du fait que leurs propres expériences peuvent influencer leurs pensées et leurs actes. Nous avons trouvé encore plus problématique l'inclinaison de beaucoup de médias au Luxembourg pour l'un ou l'autre parti ainsi que leur dépendance généralisée du marché économique. La publicité représente ici un facteur essentiel puisqu'elle participe à la décision sur les contenus des médias. Quel fabricant de voitures voudrait, par exemple, placer son annonce dans une page où l'on traite de la problématique du CO2 ? Les médias se limitent principalement aux thèmes qu'ils peuvent facilement vendre. Ils déplacent donc souvent des nouvelles importantes et les mettent en deuxième plan puisqu'elles ne feront pas des super ventes. Ceci entraîne que les minorités sociales n'y soient souvent pas présentes.

Enfin, la discussion nous a conduit vers la question de qui a réellement la responsabilité de ce qui est traité dans les médias. Est chacun responsable de soi-même ou correspond-il à la politique de contenir l'avidité sensationnaliste ?



**convention
Mai 2007**

Une convention, c'est quoi?

Les Conventions s'adressent à tous les jeunes du Luxembourg et veulent leur donner la parole explicitement. Il s'agit d'un événement participatif où ils sont invités à exprimer leurs opinions, perspectives, besoins et revendications. C'est à la fois une opportunité pour poser des questions et apprendre, discuter, réfléchir et travailler sur des sujets qui touchent de très près la jeunesse mais sur lesquels elle n'a pas souvent l'occasion de donner son avis.

Pour une journée, les jeunes ont la possibilité de développer leurs idées et de les partager avec d'autres jeunes ayant des intérêts et problèmes similaires, des experts et des députés en dehors du cadre et habituel de l'école.



une
convention?





Egalité des chances pour la jeunesse luxembourgeoise.

2007, Année européenne de l'égalité des chances pour tous. 2008, Année européenne du dialogue interculturelle, 2009, Année européenne, ...

Les années européennes viennent et s'en vont, mais les thèmes traités gardent tout leur intérêt, même à la fin de l'année en question. Pour que les sujets restent d'actualité, il faut des témoins engagés qui ont eu l'occasion de connaître voire aimer la thématique. L'égalité des chances est un thème de ce format. Elle nous concerne tous.

Nous vivons trop souvent dans une société, qui est centrée sur l'individuel, sur les propres besoins. Nombreux sont ceux qui n'arrivent pas à suivre. Quand on le remarque il est souvent tard, souvent trop tard. Alors, l'exclamation collective : « On devrait quand-même, ... ! » se fait entendre. On, un mot intéressant, quand nous n'avons pas envie de nous en occuper personnellement.

La jeunesse luxembourgeoise a travaillé pendant plusieurs « Conventions des Jeunes » sur le vaste thème de l'égalité des chances et plus précisément de l'égalité des chances de tous les jeunes. Ils ne disent pas « on devrait ... », mais ils se provoquent eux-mêmes ainsi que les autres jeunes de s'engager pour un plus d'égalité des chances. Ils le font à travers de la « Charte de l'égalité des chances pour tous les jeunes » et le plan d'action adhérent.

La jeunesse luxembourgeoise n'attend pas qu'on réalise l'égalité des chances pour tous les jeunes, mais commence

à la mettre en œuvre par des demandes et actions concrètes.

Il me reste de leurs souhaiter beaucoup de succès et d'endurance.

Patrick De Rond,
Président de la Conférence Générale de la Jeunesse luxembourgeoise a.s.b.l.

Chers Jeunes, Chers membres de la Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise

Je tiens à vous remercier toutes et tous pour avoir participé activement aux réflexions et au débat lancé dans le cadre de l'Année européenne de l'Égalité des Chances pour tous. La CGJL a été un acteur important dans la mise en œuvre de l'Année au Luxembourg et je l'en félicite.

La CGJL a participé activement à la mise à l'ordre du jour des questions de la jeunesse liées à l'égalité des chances pour tous et à la promotion de la diversité. La « Charte de l'égalité des chances » pour tous les jeunes est dorénavant un instrument important qui permet aux jeunes par le biais entre autres de la CGJL de continuer à poursuivre le débat autour de la thématique et de promouvoir des actions et des projets y relatifs.

En outre, la proposition du Président de la CGJL de mettre en place un comité « Diversité » au sein de la CGJL me paraît un outil judicieux pour une plus grande participation réussie de groupes de jeunes sous-représentés, à l'intérieur de l'organisation.

En effet, l'égalité des chances pour tous ne sera possible que si tous les acteurs de la société prennent conscience de leur responsabilité et de leur rôle dans sa mise en œuvre. Vous en conviendrez avec moi, au cours de 2007, la CGJL a été l'un des acteurs qui a montré l'exemple.

Marie-Josée Jacobs

Ministerin de la Famille et de l'Intégration



C'est quoi ?

La Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise, CGJL en raccourci, est l'organisation parapluie des organisations luxembourgeoises de jeunesse. La Conférence fut fondée le 1^{er} août 1960 et elle est actuellement membre de la fédération européenne « Forum Européen de la Jeunesse » qui regroupe des organisations de la jeunesse des pays du Conseil de l'Europe. Le siège de la CGJL se trouve dans la « Maison de la jeunesse » dans la Galerie Kons, à Luxembourg-Gare.

Que faisons-nous ?

La Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise est la voix des jeunes organisés du Luxembourg. Elle défend les intérêts des jeunes dans toutes les instances mises en place par les pouvoirs publics.

Les 27 organisations membres de la CGJL sont divisées en quatre groupes :

- les organisations politiques
- les organisations syndicales
- les organisations scouts
- les organisations socio-éducatives et de loisir

Ensemble elles forment la puissante voix de la jeunesse luxembourgeoise tant au niveau national qu'international.

La CGJL coordonne les actions communes des mouvements de jeunesse, crée des groupes de travail traitant des sujets spécifiques et est consultée concernant des questions de jeunesse.

Afin d'améliorer l'information et la participation à la société des jeunes, la CGJL gère des projets dans de nombreux domaines thématiques.

Pour toute autre information sur la CGJL ou les Conventions des jeunes :

Conférence Générale
de la Jeunesse Luxembourgeoise
26, Place de la Gare
L-1616 Luxembourg

T. 40 60 90 / cgjl@cgjl.lu
www.cgjl.lu

En route vers une égalité des chances pour tous les jeunes

La Conférence Générale de la Jeunesse luxembourgeoise (CGJL), en tant que voix des jeunes organisés, doit constater que de nombreuses réalités de jeunes ne sont pas encore représentées dans son comité. Après un grand nombre d'activités dans le domaine des discriminations et de l'égalité des chances il est temps de prendre des mesures concrètes, afin que cette dernière fera partie intégrante du travail et des projets de la CGJL. Dans ce contexte la CGJL a décidé lors de sa dernière Assemblée Générale, de mettre en place une « Commission de la diversité », qui rassemblera des jeunes, qui se voient dans leur jour à jour, confrontés à des discriminations. Cette commission aura comme objectif d'enrichir le travail de la CGJL. Deux représentants de cette commission ainsi que deux jeunes non-organisés, seront désormais membre du Bureau exécutif de la CGJL, afin de donner également une voix aux jeunes de différents milieux, qui ne sont pas actifs dans une organisation de jeunesse:

La Charte de l'égalité des chances pour tous les jeunes

La Charte est le résultat des trois dernières Conventions des Jeunes au sujet des discriminations et de l'égalité des chances et a été élaborée par un groupe de travail. La Charte résume tous les domaines, dans lesquels, selon les jeunes, il faut absolument se tourner vers l'action et elle fait des revendica-

tions concrètes. Elle a comme objectif de fournir de l'information aux jeunes et donne une base à des discussions continues. Pour compléter l'affiche, un plan d'action a été annexé à la Charte, qui déterminera le plan de travail de la CGJL dans les mois et années à venir. Le plan d'action reprend les idées et proposes des participants des dernières Conventions des Jeunes dans des mesures concrètes, que la CGJL s'engage à réaliser sous la forme de projets, d'actions et de travail de lobbying auprès des différents ministères, pour faire passer le message de la jeunesse au sujet de l'égalité des chances.

Cette publication est soutenue par l' Année européenne de l'égalité des chances pour tous 2007. Le contenu de la présente publication ne reflète pas nécessairement l'avis ou la position de la Commission européenne mais la vision de l'auteur.

Ni la Commission ni aucune autre personne agissant en son nom ne peuvent être tenues responsables de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans la présente publication.

Photos : © Martine de Lagardère

Design Charte : © Meris Sehovic.



An Initiative of the European Union

CGJL

Centre de Recherche et de Formation en Justice de Luxembourg

WINNING
CONSISTENTLY



2007 - Année européenne de l'égalité des chances pour tous

CNP

Centre National de Prévention



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille et de l'Intégration

Plan d'action

« Égalité des chances pour tous les jeunes »



Conférence Générale de la
Jeunesse Luxembourgeoise a.s.b.l.

CESIJE ASBL
Centre d'Études sur la Situation
des Jeunes en Europe
LUXEMBOURG

Ce plan d'action se veut un instrument pratique pour la mise en œuvre de mesures concrètes suivant les revendications des participants aux Conventions des jeunes organisées par la *Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise* (CGJL):

- « **Ta parole contre les discriminations** » (17 novembre 2006)
- « **L'égalité des chances et le rôle des médias** » (18 mai 2007)
- « **Égalité des chances pour tous les jeunes – maintenant** » (16 novembre 2007)

En plus, ce plan est accompagné par une *Charte de l'égalité des chances pour tous les jeunes* qui, de même, a été élaborée à partir des contributions des participants dans les trois Conventions. Vous trouverez la Charte à la fin de cette brochure.

Le plan d'action est divisé en 9 domaines thématiques pour lesquels des propositions d'actions sont formulées pour trois niveaux :

- les jeunes eux-mêmes
- les organisations de jeunesse
- la politique nationale et communale

Domaine I : Médias

- Les jeunes demandent aux médias qu'ils promeuvent une image positive de la jeunesse et les impliquent plus dans leurs contenus et leurs programmes.

Niveau politique

- Les jeunes demandent aux autorités d'augmenter les aides publiques allouées à la presse afin de favoriser, d'une part, son indépendance à l'égard des intérêts économiques et, d'autre part, la création de nouveaux journaux où la population non représentée par les journaux existants pourrait s'exprimer librement. Les conditions à remplir pour avoir accès à ces aides sont difficiles pour les nouveaux journaux donc elles devraient être assouplies.
- La jeunesse luxembourgeoise veut l'interdiction générale de la publicité dans toute émission destinée aux enfants puisque les derniers n'ont pas la capacité de faire la distinction entre publicité et programmes et sont donc facilement influençables. Cette interdiction devrait s'appliquer sur toutes les chaînes présentes au Luxembourg.

Niveau des organisations de jeunesse

- La CGJL favorisera le projet « Radio Graffiti » qui promeut la participation de jeunes dans les médias et essaiera de l'inclure plus dans ses projets.

- La CGJL s'engagera à établir des partenariats avec des écoles et des professeurs pour que l'éducation aux médias ne soit pas laissée de côté par exemple dans le cours d'informatique, ainsi qu'à créer des modules et des projets pour les jeunes sur ce sujet.
- La CGJL étudiera la possibilité de créer une ou plusieurs publications nationales, indépendantes et ouvertes à tous les élèves et étudiants y compris les non-organisés
- La CGJL s'engagera à travailler en étroite collaboration avec les médias afin de promouvoir une image plus positive de la jeunesse du Grand-Duché.

Domaine II : Education

- Les jeunes exhortent les écoles et les lycées à soutenir davantage des projets les impliquant directement (par exemple le projet A-Teams qui encadre des groupes de jeunes dans leur prise d'initiative) ainsi qu'à s'ouvrir plus aux ONG.

Niveau politique

- La jeunesse luxembourgeoise exige du Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle une présence obligatoire des valeurs de la tolérance et des Droits de l'Homme dans l'enseignement pour ainsi former l'esprit critique des élèves. Les lycées devraient compter avec des professeurs spécialistes en la matière afin que cette formation soit de haute qualité.
- Les jeunes proposent au Ministère de l'Education Nationale et de la Formation professionnelle la diversification des cours tels que musique ou art pour mettre en valeur l'interculturalité en incluant des manifestations musicales et artistiques d'autres horizons culturels.
- Les jeunes du Grand-Duché demandent au Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle la gratuité totale de l'éducation.

Domaine III : Environnement

Niveau politique

- Les jeunes sollicitent le Ministère des Transports à l'élaboration d'une politique plus efficace de mobilité et demandent la gratuité totale des transports publics pour les jeunes.
- La jeunesse propose l'installation de plus de panneaux solaires (ou autres moyens de production d'énergie renouvelable) dans les lycées et autres bâtiments publics, servant ainsi d'exemple à un comportement responsable par rapport à l'environnement.

Niveau des organisations de jeunesse

- La CGJL ensemble avec ses organisations membres encouragera les jeunes davantage à l'utilisation des transports en commun.

Niveau de jeunes

- Les jeunes veulent une réflexion plus approfondie sur la consommation d'énergie et d'aliments pour favoriser d'une part l'utilisation responsable et d'autre part, la production de produits biologiques et du terroir. Les jeunes devraient se lancer dans ces domaines et faire un pas en avant afin de favoriser un changement des habitudes de consommation.

Domaine IV : Travail

- La jeunesse adresse une demande aux patrons pour qu'ils augmentent les stages proposés, afin d'améliorer les connaissances et l'expérience professionnelle des jeunes travailleurs. Des accords permanents entre écoles et entreprises devraient être conclus afin d'atteindre un partenariat profitable pour les deux parties.

Niveau politique

- Les jeunes du Luxembourg requièrent du Ministère du Travail et de l'Emploi l'élaboration d'une liste publique d'entreprises qui font des discriminations.

Niveau des organisations de jeunesse

- La CGJL favorisera en collaboration avec ses organisations membres une amélioration des informations sur les droits des travailleurs

Domaine V : Participation

Le *leitmotiv* présent dans toutes les revendications de ce domaine est l'augmentation des espaces de participation démocratique pour les jeunes.

Niveau politique

- Les jeunes réclament au Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle l'augmentation des heures de cours d'éducation civique en l'offrant plus tôt et en donnant la possibilité aux jeunes travailleurs d'avoir aussi accès à ce cours. Il devrait de même être plus illustré et interactif.
- Les jeunes luxembourgeois exhortent le Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle à une révision de l'organisation et du fonctionnement des comités des élèves pour les rendre autonomes et augmenter leur droit d'intervention au sein des structures scolaires.
- La jeunesse exige le caractère obligatoire des commissions de jeunes dans toutes les communes, la fixation d'une limite d'âge pour être membre de celles-ci et la possibilité de participer pour les jeunes non-membres de partis politiques.
- La jeunesse du Grand-Duché propose l'inclusion d'un quota de jeunes dans les listes électorales.

Niveau des organisations de jeunesse

- La CGJL encouragera l'offre de davantage de possibilités de participation pour les jeunes non-organisés.
- La CGJL s'engagera à inclure davantage dans sa structure si bien les jeunes étrangers comme les non-organisés.
- La CGJL s'engagera à promouvoir les échanges de jeunes (ex. Convention) ainsi qu'à mettre en pratique les revendications proposées.
- La CGJL s'engagera à faciliter l'accès aux informations sur les structures et les possibilités d'engagement pour tous les jeunes, aussi ceux de milieu défavorisé.
- La CGJL s'engagera à soutenir les comités des élèves à l'aide de différents projets et actions.

Domaine VI : Genre

Niveau politique

- Les jeunes exigent des entreprises présentes au Luxembourg une égalité véritable entre hommes et femmes en ce qui concerne les conditions salariales et celles requises pour l'exercice d'un même poste de travail.
- La jeunesse adresse au Ministère de la Famille et de l'Intégration une demande en faveur d'une meilleure conciliation entre la vie familiale et professionnelle grâce à une augmentation des places disponibles dans les crèches.
- Les jeunes du Luxembourg exigent l'égalisation pour les hommes concernant les possibilités d'obtenir le droit de garde des enfants en cas de divorce.

Niveau des organisations de jeunesse

- La CGJL favorisera le relancement du débat sur l'avortement pour en aboutir à des changements dans la matière.
- La CGJL encouragera une plus grande participation des femmes aux niveaux politique et social à l'aide de ses organisations membres, de campagnes et de projets.

Domaine VII : Violence

Niveau politique

- La jeunesse exhorte les autorités à rendre obligatoire la méthode de médiation pour mieux intervenir dans les situations de mobbing et de violence. Elle devra être spécialement présente dans les écoles primaires afin de trouver les sources de la violence et de rechercher des solutions.
- La jeunesse du Grand-Duché propose l'augmentation de l'effectif de psychologues et de pédagogues diplômés dans les maisons de jeunes pour, agissant au sein d'une équipe multidisciplinaire, aider les jeunes en difficultés et éviter leur stigmatisation à l'école.
- Les jeunes appellent les membres de la Chambre des Députés à adopter des mesures plus sévères pour prévenir et pénaliser la violence domestique.

Niveau des organisations de jeunesse

- La CGJL favorisera l'augmentation des aides pédagogique et psychologique pour les parents de jeunes délinquants.

Domaine VIII : Logement

Niveau politique

- La jeunesse luxembourgeoise sollicite du Ministère des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement la création d'une aide au logement spécifique pour les jeunes.
- Les jeunes réclament au Ministère des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement la création d'une agence logement pour tous les jeunes où ceux-ci puissent s'informer, trouver une offre de logements en location et aient la possibilité d'opter pour la colocation.
- Les jeunes luxembourgeois appellent à l'augmentation des logements disponibles pour les étudiants et à la réduction des prix de ceux-ci pour les rendre accessibles à tous.
- La jeunesse requiert des autorités l'augmentation du nombre de logements pouvant être construits dans chaque parcelle de terrain ainsi que pour l'autorisation de la sous-location et encouragement de la colocation en cas de pénurie de logements.

Domaine IX : Vivre ensemble

Niveau des organisations de jeunesse

- La CGJL s'engagera à améliorer le dialogue intergénérationnel pour que les personnes jeunes et âgées apprennent à mieux se comprendre en favorisant des projets en ce sens.
- La CGJL encouragera ensemble avec ses organisations membres les informations supplémentaires pour les jeunes (et le reste de la population) sur les bienfaits et la nécessité de la migration
- La CGJL favorisera les échanges de jeunes si bien dans le cadre des lycées qu'à l'extérieur de celui-ci.

- La CGJL s'engagera à augmenter la présence des jeunes moins favorisés et susceptibles d'être discriminés dans sa structure afin de favoriser la diversité au sein de l'organisation.

égalité des chances

Charte de l'égalité des chances pour tous les jeunes

Éducation

Le meilleur garant pour notre avenir est dans les diplômés qui travailleront demain. Une éducation de qualité est le meilleur moyen de leur offrir les meilleures conditions de travail. C'est pourquoi nous nous engageons à garantir à tous les jeunes l'accès à une éducation de qualité, à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle. Nous nous engageons à garantir à tous les jeunes l'accès à une éducation de qualité, à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle. Nous nous engageons à garantir à tous les jeunes l'accès à une éducation de qualité, à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle.

Travail

Le travail est le meilleur moyen de garantir à tous les jeunes une vie digne et épanouissante. Nous nous engageons à garantir à tous les jeunes l'accès à un travail de qualité, à des conditions de travail équitables, à une formation professionnelle de qualité, à une formation professionnelle de qualité, à une formation professionnelle de qualité.

Genre

Le genre est un facteur clé de l'égalité des chances. Nous nous engageons à garantir à tous les jeunes l'accès à une éducation de qualité, à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle. Nous nous engageons à garantir à tous les jeunes l'accès à une éducation de qualité, à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle. Nous nous engageons à garantir à tous les jeunes l'accès à une éducation de qualité, à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle.

Logement

Le logement est un facteur clé de l'égalité des chances. Nous nous engageons à garantir à tous les jeunes l'accès à un logement de qualité, à des conditions de logement équitables, à une formation professionnelle de qualité, à une formation professionnelle de qualité, à une formation professionnelle de qualité.

Medias

Les médias ont un rôle important à jouer dans la promotion de l'égalité des chances. Nous nous engageons à garantir à tous les jeunes l'accès à des médias de qualité, à des conditions de médias équitables, à une formation professionnelle de qualité, à une formation professionnelle de qualité, à une formation professionnelle de qualité.

Environnement

Un environnement de qualité est essentiel pour garantir à tous les jeunes l'accès à une éducation de qualité, à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle. Nous nous engageons à garantir à tous les jeunes l'accès à un environnement de qualité, à des conditions de environnement équitables, à une formation professionnelle de qualité, à une formation professionnelle de qualité, à une formation professionnelle de qualité.

Participation

La participation des jeunes à la prise de décision est essentielle pour garantir à tous les jeunes l'accès à une éducation de qualité, à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle. Nous nous engageons à garantir à tous les jeunes l'accès à une participation de qualité, à des conditions de participation équitables, à une formation professionnelle de qualité, à une formation professionnelle de qualité, à une formation professionnelle de qualité.

Violence

La violence est un obstacle majeur à l'égalité des chances. Nous nous engageons à garantir à tous les jeunes l'accès à un environnement sans violence, à des conditions de environnement sans violence, à une formation professionnelle de qualité, à une formation professionnelle de qualité, à une formation professionnelle de qualité.

Vivre ensemble

Vivre ensemble est essentiel pour garantir à tous les jeunes l'accès à une éducation de qualité, à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle. Nous nous engageons à garantir à tous les jeunes l'accès à un vivre ensemble de qualité, à des conditions de vivre ensemble équitables, à une formation professionnelle de qualité, à une formation professionnelle de qualité, à une formation professionnelle de qualité.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille et de l'Intégration



Cette publication est soutenue par l'Union européenne de l'égalité des chances pour tous 2007.

Le contenu de la présente publication ne reflète pas nécessairement l'avis ou la position de la Commission européenne dans le cadre de l'initiative de la Commission et assume aucune responsabilité en ce qui concerne le contenu des informations fournies ou de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans la présente publication.

La CGJL

La Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise, CGJL en raccourci, est l'organisation parapluie des organisations luxembourgeoises de jeunes.

La Conférence fut fondée le 1^{er} août 1960 et elle est actuellement membre de l'organisation européenne « European Youth Forum » qui regroupe des organisations de la jeunesse de tout le continent. Le siège de la CGJL se trouve dans la Galerie Kons, à Luxembourg-Gare.

La Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise est la voix des jeunes organisés du Luxembourg. Des partis politiques, des syndicats, des mouvements scouts, des associations de jeunes travailleurs et de loisirs sont membres de la CGJL pour, en étant ensemble, être plus forts. Dans le futur, l'objectif clair est d'inclure aussi les jeunes étrangers et non-organisés. La CGJL représente leurs intérêts tant au niveau national qu'international.

Pour toute autre information sur la CGJL, la Charte ou le Plan d'action:

Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise
26, Place de la Gare
L-1616 Luxembourg

Personne de contact: Sandra Britz
Tél. : 40 60 90-331
Email : sandra.britz@cgjl.lu

The logo for the Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise (CGJL) features the letters 'CGJL' in a bold, stylized font. The 'G' is particularly large and has a unique shape, with the 'J' and 'L' following in a similar bold style.

Conférence Générale de la
Jeunesse Luxembourgeoise à S.A.R.L.

